

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le **15 mai 2024** à **9 h 00** à l'hôtel de ville de la municipalité Les Coteaux.

Étaient présentes Mesdames Andrée Brosseau, Myriam Sauvé et Messieurs Sylvain Brazeau et Alain Laprade tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Brazeau.

sont également présents Madame Pamela Nantel trésorière et Monsieur Jacques Legault secrétaire.

Monsieur Sylvain Brazeau, président, a ouvert l'assemblée à 9 h 00 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2614-05-24 Ouverture de l'assemblée

**Il est proposé par Monsieur Alain Laprade,
Appuyé par Madame Myriam Sauvé,
Et résolu à l'unanimité**

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2615-05-24 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau,
Appuyé par Monsieur Alain Laprade,
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour daté du 15 mai 2024.

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement. Règlement d'emprunt n° 11 autorisant un emprunt de 1 906 000 \$ pour défrayer les coûts des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'accroissement de la capacité de l'usine d'assainissement des eaux usées ;
4. Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'accroissement de la capacité de l'usine d'assainissement des eaux usées ;
5. Varia ;
6. Parole à l'assistance ;
7. Levée de l'assemblée extraordinaire du 15 mai 2024.

ADOPTÉE

2616-05-24 Avis de motion et dépôt du projet de règlement. Règlement d'emprunt n° 11 autorisant un emprunt de 1 906 000 \$ pour défrayer les coûts des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'accroissement de la capacité de l'usine d'assainissement des eaux usées

Madame Andrée Brosseau, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement d'emprunt n° 11 autorisant un emprunt de 1 906 000 \$ pour défrayer les coûts des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'accroissement de la capacité de l'usine d'assainissement des eaux usées.
- Dépose le projet du règlement d'emprunt numéro 11 intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 906 000 \$ pour défrayer les coûts des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'accroissement de la capacité de l'usine d'assainissement des eaux usées ».

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

2617-05-24 **Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'accroissement de la capacité de l'usine d'assainissement des eaux usées**

**Il est proposé par Madame Myriam Sauvé,
Appuyé par Monsieur Alain Laprade,
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration autorise le secrétaire Jacques Legault et la trésorière Pamela Nantel à procéder au lancement d'appel d'offres selon les dispositions de la loi afin d'obtenir des soumissions pour des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'accroissement de la capacité de l'usine d'assainissement des eaux usées.

ET QUE cette dépense sera imputée au règlement d'emprunt #11.

ADOPTÉE

Varia

Aucun

Parole à l'assistance

Aucune intervention

2618-05-24 **Levée de l'assemblée extraordinaire du 15 mai 2024**

**Il est proposé par Monsieur Alain Laprade,
Appuyé par Madame Myriam Sauvé
Et résolu à l'unanimité**

QUE l'assemblée extraordinaire du 15 mai 2024 soit levée à 9 h 06

ADOPTÉE

Sylvain Brazeau, président

Jacques Legault, secrétaire